



Comité de l'Eau et de la Biodiversité - 17 octobre 2018

La politique du Département en faveur de la biodiversité réunionnaise

Présentation de Mme Claudette GRONDIN,
Vice-présidente du Conseil Départemental, déléguée à l'Environnement et au Développement Durable





Comité de l'Eau et de la Biodiversité - 17 octobre 2018



Le Département est légitime pour intervenir en faveur de la biodiversité réunionnaise



Il est propriétaire de la quasi-totalité des milieux naturels réunionnais :



- Plus de 100 000 ha de milieux naturels



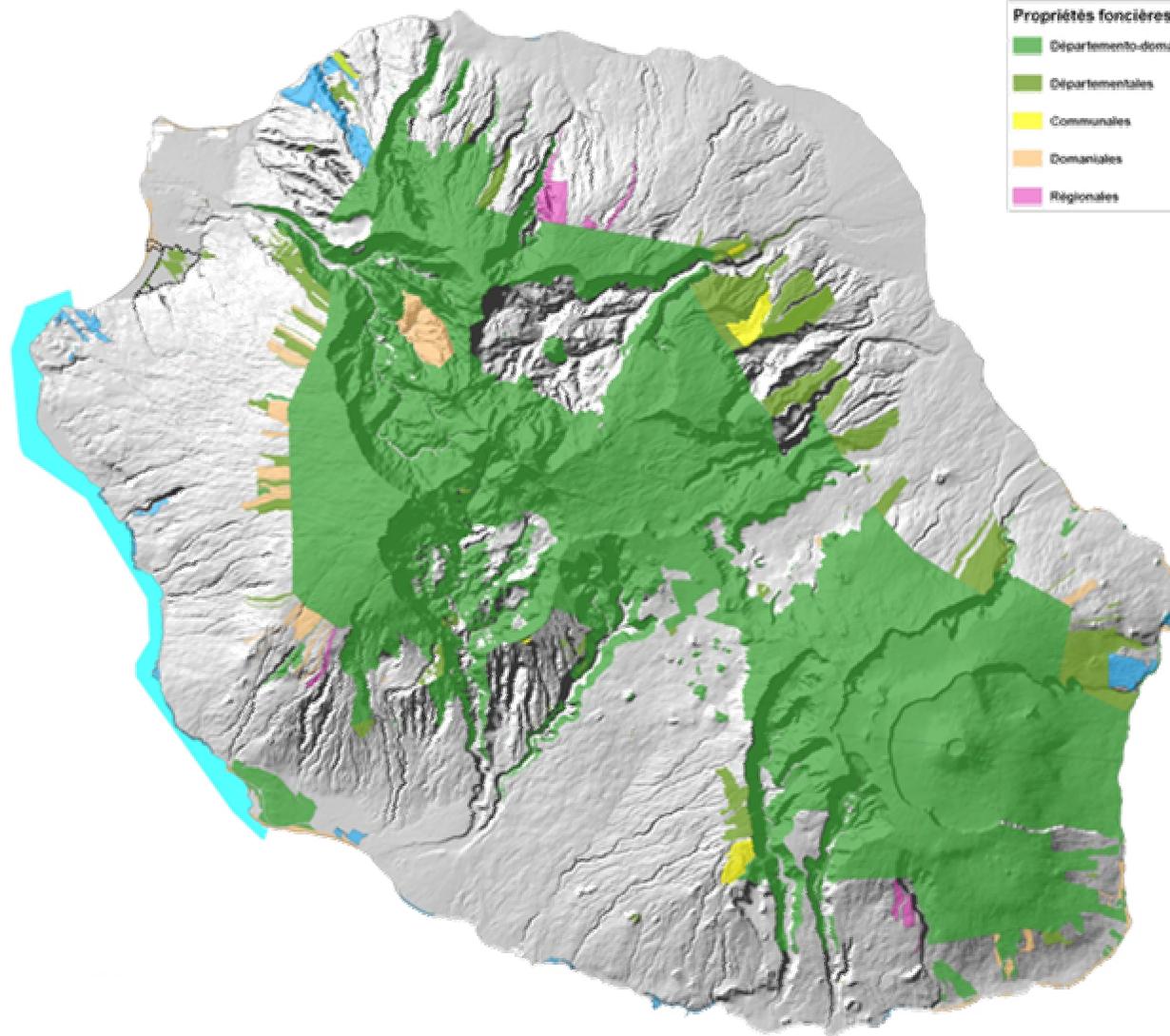
Il dispose d'une compétence légale pour mener sur son territoire une politique de **protection**, de **gestion** et d'**ouverture au public** des **E.N.S. - Espaces Naturels Sensibles** (articles L142-1 du Code de l'Urbanisme)



Il a instauré en 1991 une **taxe départementale**, assise sur les autorisations d'urbanisme, dont le **produit est entièrement et exclusivement affecté à la gestion des E.N.S.**



Comité de l'Eau et de la Biodiversité - 17 octobre 2018



Propriétés foncières

■ Départemento-domaniales	■ Conservatoire du Littoral
■ Départementales	■ RNN Etang de Saint-Paul
■ Communales	■ Réserve Marine
■ Domaniales	
■ Régionales	





Comité de l'Eau et de la Biodiversité - 17 octobre 2018

Le Département **finance et assure le pilotage de travaux** visant à :

→ **préserver** les milieux réunionnais qui abritent la biodiversité remarquable

→ **restaurer** les habitats dégradés

Prévenir les atteintes aux milieux naturels

Surveiller → une brigade des E.N.S. chargée de surveiller les propriétés du Département (empiètements, dépôts sauvages, braconnage ...)



Prévenir le risque incendie

→ cofinancement des investissements DFCl et financement de leur entretien.



Entretien → ramassage des déchets, maintien en bon état des accès et sentiers... permet de limiter les pollutions et la prolifération des espèces invasives (notamment les rats et les chats)



Protéger et restaurer les milieux naturels

→ Travaux destinés à améliorer la valeur écologique des milieux naturels et à protéger leur biodiversité spécifique



→ 90 % des travaux financés par le Département consiste à prévenir, limiter ou réparer l'impact des espèces invasives. C'est un travail de long cours

→ Les 10 % restants visent à **conserver des espèces rares ou menacées** (arboretum, protection contre l'écorçage, dégagement de semenciers...) ou à **réparer les perturbations** naturelles ou anthropiques (incendies, cyclones, protection des sols...)



Comité de l'Eau et de la Biodiversité - 17 octobre 2018

Un exemple d'une opération de restauration d'un milieu très dégradé par le Choca sur l'E.N.S. de Piton Montvert (Saint-Pierre – Gestionnaire : OMDAR)

Le site avant intervention...



... puis au bout de 8 ans de travaux





Comité de l'Eau et de la Biodiversité - 17 octobre 2018



Favoriser l'émergence de comportements respectueux



Le Département accompagne son intervention sur le terrain d'opérations visant à faire évoluer les comportements



→ **Sensibiliser** à la richesse et à la protection des milieux remarquables de l'île



→ **Impliquer** le plus grand nombre pour la conservation d'un patrimoine unique



→ **Rendre l'information accessible à tous**, notamment aux personnes porteuses de handicap



Comité de l'Eau et de la Biodiversité - 17 octobre 2018

Quelques outils pédagogiques mis en œuvre

→ Une dotation transport pour découvrir les E.N.S. et leur biodiversité



→ Conception et diffusion de supports pédagogiques : expositions, panneaux pédagogiques, sentiers d'interprétation...

→ Organisation de manifestations accessibles à tous (PPH, famille, sportifs, personnes âgées ...)



→ Des animations mises en œuvre sur sites ou dans les établissements scolaires

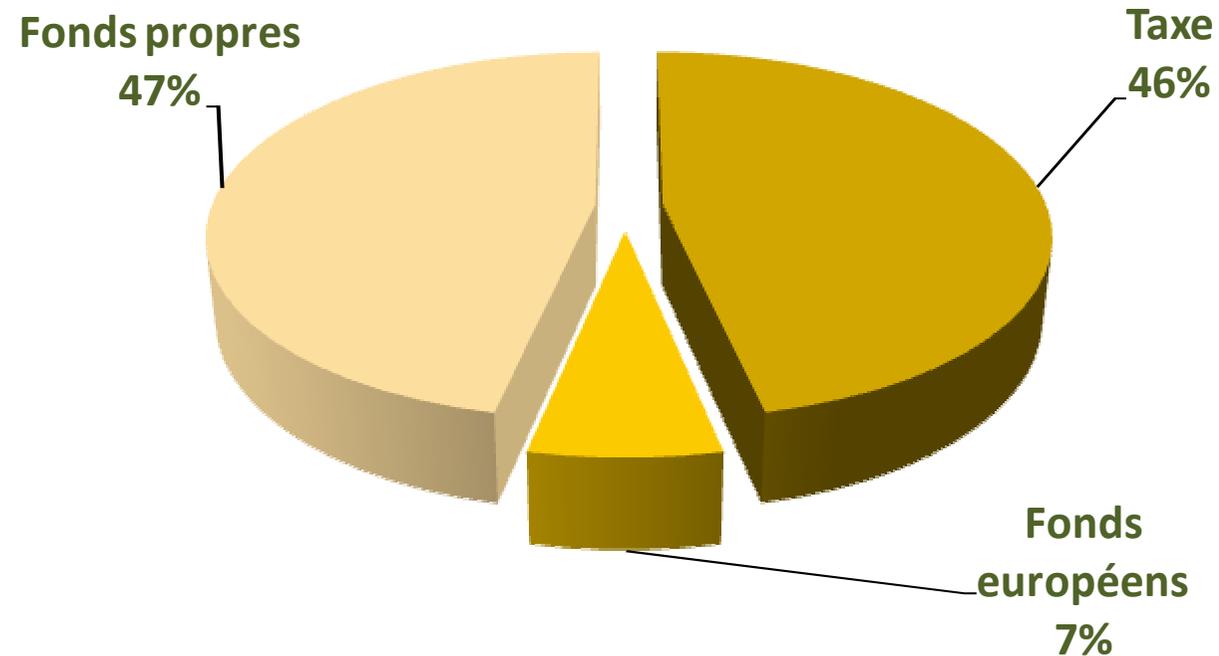




Comité de l'Eau et de la Biodiversité - 17 octobre 2018

Les moyens humains et financiers du Département

Un budget annuel de près de 15 M €



→ Une équipe dédiée de 30 agents pour mettre en œuvre la politique E.N.S. du Département



Comité de l'Eau et de la Biodiversité - 17 octobre 2018

Un réseau d'acteurs

→ Des gestionnaires d'espaces naturels :

En 2018 : l'ONF, les associations gestionnaires, les réserves nationales

Dès 2019 : un nouvel opérateur → la SPL EDDEN

→ Des organismes subventionnés :

- Financements de projets associatifs : C.B.N.M., AVE2M, AAPPMASA...

- Contrepartie nationale aux fonds européens : Conservatoire du littoral, ONF, Parc national ...

→ **Des emplois financés : 270 employés permanents** (ouvriers forestiers, chefs d'équipes, conservateurs, gardes, animateurs, personnel administratif) et **environ 500 ouvriers en insertion** par an sont entièrement affectés à la gestion E.N.S.



Comité de l'Eau et de la Biodiversité - 17 octobre 2018



Le Département entend **poursuivre son action essentielle** pour la biodiversité **MAIS** protéger la valeur universelle des milieux est une **ambition collective**



Pour y parvenir → **améliorer la gouvernance de la biodiversité** : identifier toutes les actions à mettre en œuvre, clarifier les rôles de chacun, mieux articuler les compétences et les politiques, **coordonner** les efforts



Les domaines à investir / approfondir :



- Connaissance (milieux marins, aquatiques, entomofaune...)
- Innovation, expérimentation (ex : lutte biologique)
- Renforcement des moyens de police et de contrôle aux frontières
- Coordination et pilotage de la lutte précoce / intervention rapide



- Coopération avec les pays de la zone OI



Merci pour votre attention

